

## **États Généraux Sectoriels de la Nation haïtienne (EGSN)**

### **Installation des membres du comité de pilotage et du secrétariat technique d'organisation des états généraux sectoriels**

#### **Discours du Président de la République, Son Excellence Monsieur Jovenel MOÏSE**

Mercredi 28 Mars 2018

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité de Pilotage,

Je vous remercie d'avoir accepté d'assumer un rôle de premier plan dans la conduite du processus des états généraux sectoriels de la nation au sein du Comité de pilotage : l'organe stratégique de cette instance. Il a été fait choix de vous en fonction de votre parcours personnel et professionnel, c'est-à-dire, en fonction de votre engagement social, politique ou économique. Le résultat attendu de votre travail est la production d'un Pacte Pour la Stabilité et le Progrès Economique et Social qui devra être soumis pour validation au Président de la République dans les 6 mois à compter de ce jour.

Ces remerciements vont également à chacun des membres du Secrétariat Technique d'Organisation de ces assises. Vous avez une responsabilité historique de participer à la réalisation d'une œuvre colossale de transformation de notre société. Je sais que vous allez être à la hauteur des ambitions placées en vue et des attentes de la population.

Mesdames, Messieurs,

Beaucoup de nos concitoyens peuvent probablement et légitimement se poser des questions telles que :

- Pourquoi ces états généraux sectoriels de la nation alors que le pays connaît une certaine stabilité ?
- Pour quelles raisons le gouvernement ne prend-il pas les mesures qui s'imposent pour mettre en œuvre les stratégies définies dans les innombrables documents existant au niveau des différents institutions et organismes publics afin d'améliorer les conditions de vie de la population?
- N'est-ce pas une nouvelle occasion de gaspiller l'argent public ?

Ces questions, en vérité, sont pertinentes et légitimes. Et c'est normal que les citoyens se les posent et exercent leur droit de surveillance de l'action de leurs gouvernants. C'est le signe de la bonne santé de notre jeune démocratie que nous nous efforçons de consolider, jour après jour.

Il nous faut pourtant le reconnaître, en réalité d'importants efforts ont été déployés par les gouvernements successifs depuis les trente dernières années pour mettre en œuvre ces stratégies. Que l'on se rappelle la cascade de réformes qui ont abouti à la remise en cause du rôle de l'Etat dans l'économie au cours des années 1990-2000.

- Les réformes commerciales se sont accompagnées de la suppression des protections douanières offertes jusque-là aux productions nationales ;
- Les réformes financières et les privatisations ont eu pour effet d'encourager le jeu des forces du marché dans l'allocation des ressources tout en renforçant les concentrations sans les compensations sociales nécessaires en vue de réduire les inégalités dans la distribution des revenus ;
- Les réformes de la balance des paiements ont impliqué une intégration des marchés de capitaux étrangers et nationaux dans un contexte d'instabilité politique entretenue donc d'incertitude; avec pour corollaire, la réduction de la capacité de l'État à contrôler les mouvements de capitaux.
- La réforme scolaire a certes provoqué une massification relative de l'accès, mais, tout cela s'est fait sur fond de la baisse relative de la qualité et une tension sur les capacités limitées du système d'enseignement supérieur et professionnel, et, la prégnance de ce que certains appellent la « borlettisation » du système.
- La réforme de la santé a certes assuré une augmentation de la quantité de bâtiments hospitaliers sans forcément parvenir à une amélioration de la qualité des soins ;
- La réforme de la représentation nationale a encouragé des élections d'Assecs, de Casecs, de Maires, de Députés et de Sénateurs sans leur garantir les moyens appropriés pour légitimer leur actions ;
- La réforme de la justice n'a pas réduit la méfiance des citoyens par rapport à leur système judiciaire ;

Tout se passe comme si les fins poursuivies étaient secondaires par rapport à l'intention exprimée. Tout se passe comme si on faisait beaucoup de bruits pour rien. Il se produit chez le citoyen un sentiment de frustration et de révolte contenue devant autant d'actes manqués, autant d'œuvres inachevées, d'autant plus fort que les promesses de ces réformes étaient grandes.

C'est ainsi que des phénomènes, comme le chômage, la précarité, avec une extension et une intensification de la pauvreté, sont devenus le lot quotidien de la très grande majorité de la population. Ils sont devenus davantage la norme plutôt que l'exception dans notre société. Les inégalités sociales se sont ainsi renforcées, selon le modèle de « la société en sablier », pour reprendre l'image très évocatrice de l'économiste français Alain Lipietz. Cette image désigne la polarisation des revenus et des richesses entre une minorité de riches, qui gagnent de plus en plus, et une majorité de pauvres, qui gagnent de moins en moins, tandis que fond et se dilue la part des couches moyennes. Il s'ensuit la désolation qui se traduit par la poussée migratoire qui touche toutes les couches de la population.

Cette situation n'est plus soutenable à plus long terme. Nous devons orienter nos efforts dans le sens de renforcer les capacités individuelles et collectives face à ces échecs répétés et créer les conditions devant permettre à l'ensemble des citoyens d'aborder l'avenir avec confiance et détermination. C'est dire que les réformes qu'impliquent ces changements désirés ne se feront pas à froid. Elles doivent être portées par la force de conviction que tout cela est possible. Elles seront le résultat de l'adhésion volontaire de l'ensemble de la population

Car, tout bien considéré, nous ne pouvons plus impunément continuer à laisser aux autres ou au hasard la responsabilité de notre avenir collectif.

Nous ne pouvons plus impunément ignorer ou feindre d'ignorer une réalité qui menace les fondements mêmes de la Nation.

Il n'y a pas d'alternative à ce besoin que cette société se prenne en mains dans la sérénité et avec responsabilité pour éviter de faire le jeu contraire à nos ambitions et à nos propres intérêts de peuple.

Qu'elle sorte de l'ambiance bruyante des rues pour se penser en dignes héritiers de 1804.

Pour se penser, en tant que peuple qui a une responsabilité envers l'Histoire que les batailles et sacrifices de nos ancêtres ont façonnée.

Pour se penser, en tant que peuple qui a une responsabilité envers l'avenir, c'est-à-dire envers nos enfants pour les porter à assumer que nous sommes bien des Haïtiens, avec un grand H, avec tout ce que cela comporte de sentiment de fierté par rapport à notre passé mais également de responsabilité par rapport aux promesses de nos batailles et de nos engagements.

Il nous faut pour cela faire face à un défi majeur : notre incapacité à projeter et à assumer, comme il se doit, un ensemble de desseins collectifs.

Les états généraux sectoriels de la nation sont conçus comme un espace de dialogue entre toutes les filles et tous les fils de ce pays. Il s'agira pour l'ensemble de la collectivité de repenser le cadre de notre existence collective et de faire émerger de leurs discussions un nouveau modèle qui doit inspirer le Pacte Pour la Stabilité et le Progrès Economique et Social.

Mesdames et messieurs,

Emprunté du latin pactum qui signifie « convention, traité », un pacte désigne un accord entre des parties antagoniques. Ce terme présuppose des acteurs en état de guerre ou d'hostilité latent ou déclaré. Le pacte résulte d'un processus d'échange, de négociation entre des protagonistes ; il signifie la non-agression, la réconciliation, le rétablissement de la confiance. C'est une étape décisive vers un nouveau départ dans leurs relations.

L'usage du terme Pacte Pour la Stabilité et le Progrès Economique et Social fait référence à la configuration de notre société : une configuration caractérisée par des antagonismes qui nous divisent et qui nous dressent les uns contre les autres. Nous tendons à nous persécuter, à nous calomnier, à nous dénigrer, bref, à nous fragiliser individuellement et collectivement, sans même savoir pourquoi. Cette attitude prend une forme extrême, à un point tel que dans son ouvrage intitulé Misère, religion et politique en Haïti, André Corten parle de « diabolisation de l'autre » pour caractériser cette attitude. Mais, l'autre ? C'est qui, dans le fond ? D'où vient-il ?

En fait, dans notre imaginaire de peuple, l'autre ne désigne nullement un étranger. L'autre, c'est l'Haïtien, c'est le compatriote, c'est-à-dire soi-même. On se regarde comme si nous étions un ensemble d'atomes isolés incapables de faire corps parce que, saisis par un antagonisme indépassable. Cette métaphore qui nous renvoie à la structure chimique des corps décrit une réalité effroyable. Un atome ne vit qu'en relation avec tous les autres, sinon le corps ne survit pas. Il meurt. Comment en sommes-nous arrivés là ? D'où vient cette

représentation ? Comment s'est-elle forgée ? Par quel moyen en arrive-t-elle à s'incruster dans notre espace-mental ?

La réponse à ces questions nous renvoie aux expériences tragiques que nous avons vécues dès le lendemain de l'indépendance. En effet, après l'assassinat de Dessalines le pays bascule dans une lutte fratricide terrible. Cette lutte tourne plus d'une fois à la guerre civile (1863-1869, 1880-1883), voire à la scission du pays (1806-1820, 1869). Ces expériences douloureuses provoquent des blessures séculaires. Ces blessures se manifestent par une réaction cognitive négative : la perception du congénère comme porteur de menace, de danger et de souffrance pour soi. Il s'ensuit l'effondrement de la foi dans notre propre capacité à construire ensemble ce monde de liberté, d'indépendance et de progrès pour tous qui constitue la belle et grande promesse de la révolution de 1804.

En corollaire, c'est le retour en force de l'ancien modèle qui divise, sépare et hiérarchise les membres de la société selon la naissance et la richesse : grands blancs, petits blancs, affranchis et esclaves.

La prégnance de ce modèle se traduit par une prédisposition à nous penser par la division, la séparation et l'« antagonisation » : Haïtiens d'origine – Haïtiens par naturalisation ; Haïtiens vivant en Haïti – Haïtiens vivant à l'étranger ; Créoles – Bossales ; Noirs – Mulâtres ; Pitit Dessalines – Pitit Pétion, neg andeyo-neg lavil, neg save-neg sot, et ainsi de suite.

C'est tout naturellement que chacun nie l'appartenance commune, ignore le collectif que nous sommes censés former ensemble. Cela a une conséquence irréductible: la déresponsabilisation et le désengagement réciproque ; c'est l'instauration et la célébration d'un monde de Chak koukouy klere pou je'w, du naje pou soti.

Notre problème, c'est notre manière d'être ensemble. Notre problème, c'est notre représentation de nous-mêmes.

Pour changer durablement nos conditions d'existence, il nous faut non seulement faire autre chose, il nous faut surtout le faire autrement. Il y va de notre capacité à réaliser nos ambitions légitimes de progrès pour tous et de prospérité partagée. Ce changement ne peut s'opérer que par le dialogue. Ce changement n'est possible que par l'adhésion volontaire de l'ensemble des citoyens à des principes et des valeurs que le rendent possible.

Mesdames, messieurs

Dans notre histoire, nos ancêtres ont dû recourir à un pacte comme outil institutionnel qui leur a permis de renverser le système esclavagiste colonial. Pour ce faire, le congrès de l'Arcahaie du 14-18 mai 1803 a marqué un tournant décisif. Des anciens libres, noirs et mulâtres, désertant les troupes expéditionnaires, rejoignirent les rangs du mouvement de la résistance conduit principalement par les bandes de marrons.

C'est ce Pacte, dit Pacte de l'Arcahaie, qui a rendu possibles la synergie et la mobilisation de diverses forces insurrectionnelles sous un commandement unique, celui de Dessalines. La finalité a été de mettre en échec la tentative de rétablissement de l'esclavage, donc de conserver les acquis des événements de 1791 à 1802 : l'affranchissement général. Et, on connaît la suite.

Un Pacte, librement consenti, a déjà fait ses preuves par le passé. Si le sang des ancêtres coule dans nos veines, nous devons être en capacité de reproduire la même geste. Même si le défi est différent, nous devons pouvoir le relever pour faire renaître la Nation.

Mesdames et messieurs,

La finalité du nouveau Pacte est de créer les conditions pour rendre possibles des changements majeurs dans divers domaines couvrant les quatre grands secteurs d'activités : politique, économique, social et culturel. Les principaux domaines identifiés, et qui feront chacun l'objet d'un atelier, sont les suivants :

1. La Gouvernance politique ;
2. La Gouvernance locale ;
3. La Gouvernance économique ;
4. La Gouvernance environnementale et aménagement du territoire ;
5. La Gouvernance de l'espace public et médiatique ;
6. La gouvernance du système éducatif ;
7. La gouvernance du système de santé ;
8. L'identité culturelle et l'intégration sociale ;
9. L'ordre et la sécurité publics ;
10. La Place d'Haïti sur la scène internationale.

Les conditions pour faciliter l'atteinte des résultats désirés dans ces différents domaines ne tomberont pas du ciel, ni d'une décision gouvernementale.

Ces conditions procéderont du dialogue lui-même. Le dialogue ici doit être compris comme ce processus qui se décline en trois actes :

1. les acteurs s'approprient d'abord les stratégies définies ainsi que leurs objectifs en rapport avec les exigences propres à chaque domaine ;
2. ils définiront ensuite, ensemble des résultats souhaitables ou à atteindre et ;
3. ils s'engageront à agir ensemble pour les réaliser.

Le résultat ultime attendu de ces états généraux est un cadre de décisions qui permet une efficacité et une efficacité collectives plus grandes. Une situation où l'administration publique, les entreprises, les organisations de la société civile, arriveront à travailler ensemble autour des mêmes objectifs, avec la collaboration bien comprise des partenaires bi - et multilatéraux qui ont toujours été aux côtés d'Haïti dans les bons comme dans les mauvais moments et qui s'aligneront désormais sur les priorités nationales partagées par l'ensemble du corps social autour des programmes d'actions complémentaires qui, tout en étant menés de manière spécifique par chacun en ce qui le concerne, généreront une plus-value sur les stratégies nationales et sectorielles de développement.

L'adjectif « sectoriel » accolé au terme « états généraux » n'implique pas une restriction de la portée des discussions. Cet adjectif correspond simplement à une manière de spécifier la méthode. Il s'agit de favoriser une réflexion approfondie selon la spécificité de chacun des domaines ciblés, devant aboutir à l'élaboration des éléments ou chapitres du Pacte.

Mesdames et messieurs,  
Chers invités,

Nous sommes à la croisée des chemins dans notre vie de peuple. Première République noire, forgée par nos ancêtres esclaves, qui ont été, dans l'histoire de l'humanité, les seuls à mener avec succès la lutte contre le système esclavagiste colonial, nous avons des responsabilités. D'abord, envers nous-mêmes, envers nos enfants surtout auxquels nous avons l'obligation de laisser un pays meilleur que celui dans lequel nous évoluons actuellement, mais aussi envers le monde, dont l'histoire a été réécrite avec le sang de nos ancêtres et qui, aujourd'hui, a tant besoin de souffle nouveau.

Oui, le combat de ce siècle en ce qui nous concerne doit être livré aujourd'hui. Ce ne sera pas un combat contre telle ou telle puissance. C'est un combat pour notre dignité de peuple. Nos ancêtres nous ont légué en héritage la liberté et l'indépendance. Ces derniers acquis ne peuvent durablement être garantis et protégés que par une puissance politico-économique sur laquelle doit reposer notre État. C'est à cet enjeu que répondent ces états généraux sectoriels de la nation.

La Nation attend beaucoup de vous, j'attends beaucoup de vous.

Je vous remercie